

**BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE des REMPARTS de SANCERRE
PROFESSIONNELS**

(30 euros les 5m^l avec véhicule EXPOSANT PROFESSIONNEL)

Je, soussigné (e) (personne physique)

Nom: PRENOM : RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TEL: MAIL:

IMMATRICULATION RC : (Joindre copie KBIS de moins de 3mois)

NOMBRE D'EMPLACEMENT : SOIT : mètres linéaires AU PRIX TOTAL DE :

SIGNATURE :

Les INSCRIPTIONS se font dans la limite des places disponibles.

Toute inscription incomplète ou non réglée ne sera pas prise en compte.

**BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE des REMPARTS de SANCERRE
PARTICULIERS**

(40 euros les 5 mètres linéaires avec véhicule EXPOSANT PARTICULIER)

Nom: PRENOM :

ADRESSE :

TEL: MAIL:

Je déclare :

Ne pas être commerçant (e)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-22 du code de commerce)

Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(article R321-9 du code pénal)

NOMBRE D'EMPLACEMENT : SOIT : mètres linéaires au PRIX TOTAL de :

+ JOINDRE PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE RECTO VERSO OBLIGATOIRE (pour registre Mairie). Vous pouvez la barrer pour éviter toute usurpation d'identité. Merci.

Je déclare avoir pris connaissance des termes de la réglementation de la Brocante, figurant sur les pages ci-dessus du bulletin d'inscription. Je les accepte et m'engage à les respecter dans leur intégralité.

SIGNATURE :

Les INSCRIPTIONS se font dans la limite des places disponibles.

Toute inscription incomplète ou non réglée ne sera pas prise en compte.

Dès réception de votre dossier complet; un e-mail ou SMS vous sera adressé.

Organisateur : Béatrice LAFON - Tél 06 07 87 26 33

Adresses mails : blafonabd@gmail.com ou contactevens@yahoo.com

REGLEMENT ET MODALITES DE RESERVATION BROCANTE DE SANCERRE

La Brocante se tiendra sur les Remparts, Plateau du Gymnase Rue Serre Coeur ou Collège Avenue Honoré Balzac en fonction des dates retenues pour cet événementiel.

Les emplacements vous seront attribués à votre arrivée dès 6h. Un sac poubelle vous sera remis.

Pour chaque exposant inscrit, il sera offert un café et une viennoiserie.

Petite restauration sur place et point buvette.

L'emplacement doit être tenu propre et dépourvu de tous déchets, invendus et matériels divers sous peine d'une infraction de 50 euros.

Tous les exposants s'engagent à respecter le site ainsi que les consignes de l'Organisateur sous peine d'expulsion.

A partir de 8h, tous déplacements de véhicules seront interdits jusqu'à 18h pour les mois mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre.

A partir de 8h, tous déplacements de véhicules seront interdits jusqu'à 16h pour les mois octobre, novembre, janvier, février.

Pour des raisons de sécurité, et, de respect pour les visiteurs. (Sauf service de secours).

En cas de vente d'un objet encombrant, le vendeur peut diriger son client vers la buvette où un diable pourra lui être prêté pour l'enlèvement de son achat.

La pièce d'identité de l'emprunteur sera conservée par l'Organisateur jusqu'à restitution du diable.

En cas d'intempéries, votre départ pourra être anticipé.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'Organisateur ne sera pas tenu pour responsable en cas d'intempéries ou autres et, qu'en conséquence, aucun remboursement de la réservation ne sera effectué. Il en sera de même en cas de désistement.

La Brocante est ouverte aux Professionnels et Particuliers (avec véhicule) selon les dates du calendrier 2026.

Les objets exposés sont sous la responsabilité des exposants.

Les stands publicitaires ou démarchages sont interdits.

Les couteaux ne doivent être exposés que sous vitrines fermées.

La vente d'armes à feu n'est pas autorisée.

Alimentaire, vente d'animaux n'est pas autorisées.

FORFAIT de 30 euros pour les Professionnels et de 40 euros pour les Particuliers ; ce qui correspond à un emplacement de 5ml avec véhicule.

Si vous désirez plus grand, il vous faudra prévoir 2 emplacements etc..

Nom:

PRENOM :

SIGNATURE :